

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **04 OCTOBRE 2022**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **21**
de présents : **18**
de votants : **21**

L'an deux mil vingt-deux, le quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Étaient présents :

Mmes BADIE Nataly, BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, HAJRI Sabrina, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés :

Étaient absents :

Procurations :

Mme MANGIN Marie-Françoise qui a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

Mr FRERY Francis qui a donné procuration à Mr VOITURET Gilles

Mr LEVE Damien qui a donné procuration à Mme BADIE Nataly

Le Maire certifie que le compte
cette délibération a été affiché
à la porte de la Mairie
le 11/10/2022 et que la convocation
du Conseil avait été faite le 29/09/2022

Un scrutin a eu lieu Mme Andrée FRANCOIS a été nommée pour rendu de
remplir les fonctions de secrétaire

N° 61/2022

Facture VEOLIA lotissement « Le Pâtural »

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Eric GULINO, Maire.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **21 VOIX POUR :**

- **AUTORISE** le Maire à réaliser les travaux de branchement AEP au lotissement « Le Pâtural », tranche 2
- **ACCEPTE** la facture de la Société VEOLIA d'un montant de 34 187,12 €HT, soit 41 024,54 €TTC.

Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 04 octobre 2022

Le Maire,
Eric GULINO

